



EUFONIA-BORDEAUX

CONCOURS DE COMPOSITION POUR CHŒUR

I/ Préambule

L'association EUFONIA-BORDEAUX, organisatrice du festival international de chant choral EUFONIA, souhaite promouvoir dans ce cadre la création d'œuvres contemporaines pour chœurs.

Tous les deux ans, à partir de l'année 2017, est organisé un concours de composition pour chœur dont les œuvres lauréates sont créées en concert lors du festival.

II/ Organisateur

L'organisateur de ce concours est l'association EUFONIA-BORDEAUX.

III/ Conditions de participation

- Le concours est ouvert aux compositrices et compositeurs, sans restriction d'âge, de diplôme et de nationalité.
- Les candidats mineurs doivent présenter une autorisation du représentant légal.
- L'œuvre présentée ne doit pas avoir encore été créée ni publiée, ni interprétée en public.
- Un droit d'inscription de 30€ TTC doit être acquitté via le site internet www.eufoniorbordeaux.fr.

IV/ Concours 2019 : « Notes du Monde »

a) Caractéristiques de l'œuvre

- Composition pour ensemble mixte à quatre voix sans divisions.
- La durée doit impérativement être comprise entre 2mn30 et 3mn-
- Le texte est imposé et fourni en annexe par l'organisateur ; utiliser tout ou partie du poème, en respectant le sens premier insufflé par le poète.
- Les tessitures des voix doivent respecter l'ambitus suivant : Soprani (sib 2- sib 4), Alti (la 2- sol 4), Ténors (do2- sib 3), Basses (mi 1-fa 3).

b) Caractéristiques de la partition

- Chaque voix doit être notée sur une portée distincte et les paroles reportées sous chacune d'entre elles.
- Les pages et les mesures sont numérotées suivant l'usage courant en fonction de la mise en page.

V/ Dépôt du dossier

L'inscription est définitive dès réception du dossier complet envoyé à l'adresse contact@eufoniorbordeaux.fr ; celui-ci comprend :

- Deux exemplaires distincts de l'œuvre : l'un avec le nom du compositeur, l'autre parfaitement anonyme. Le titre doit figurer en en-tête de la partition. L'œuvre sera envoyée en format pdf exclusivement, de préférence générée par un logiciel éditeur de partition.
- La fiche de renseignements, à télécharger sur le site www.eufoniorbordeaux.fr.
- L'attestation sur l'honneur, à télécharger sur le site www.eufoniorbordeaux.fr.

La date limite de réception des dossiers complets est fixée au 1er mai 2019. Un accusé de réception sera envoyé par retour de courriel. En cas de non réception de cet accusé dans un délai d'une semaine, prière d'appeler le 0607024445. Aucune réclamation concernant la mauvaise réception d'un courriel ne sera prise en compte au-delà du 8 mai 2019 inclus.

VI/ Déroulement du concours

a) Sélection des œuvres

- Les membres du jury sélectionneront au plus trois œuvres parmi celles qu'ils auront reçues anonymement et répondant aux critères énoncés au présent règlement. Leur décision sera souveraine et sans appel.
- Les lauréats seront informés du résultat qui apparaîtra par ailleurs sur le site www.eufoniorbordeaux.fr le **15 juillet 2019**.

b) Finale du concours

- Les œuvres sélectionnées seront créées pendant le festival EUFONIA 2019 lors du concert bordelais d'un ensemble vocal professionnel le jeudi 10 octobre 2019 en la Basilique Saint-Seurin de Bordeaux.
- Les compositeurs des partitions sélectionnées seront invités à assister gratuitement aux manifestations bordelaises du festival les 10, 11, 12 et 13 octobre 2019. Un hébergement gratuit chez l'habitant leur sera proposé. L'association EUFONIA-BORDEAUX ne remboursera aucun frais de déplacement ou de restauration.

VII/ Prix

Plusieurs prix seront décernés à la fin du concert du 10 octobre 2019 :

- Premier Prix du jury : 500€
- Deuxième Prix du jury : 250€
- Trophée SACEM : à confirmer
- Prix du public : 250€
- Prix de l'Association des Amis d'Eliane Lavail : 300€
- Prix des Éditions À Cœur Joie : édition et diffusion de la partition
- D'autres prix sont en cours d'étude.

VIII/ Droits

- Les œuvres primées demeurent pleine et entière propriété de leurs compositeurs qui s'engagent cependant, par l'acceptation même de ce règlement, à ne pas les diffuser ni les interpréter AVANT leur première diffusion dans le cadre du festival EUFONIA 2019.
- L'inscription au concours vaut acceptation pleine et entière de son règlement.
- Les compositeurs des partitions sélectionnées autorisent l'organisateur, sans restriction ni réserve, à utiliser leurs nom, adresse, biographie photos et vidéos dans toute manifestation ou opération promotionnelle liée au présent concours sans que cette utilisation puisse conférer aux lauréats une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné.
- Dans le cas où le festival EUFONIA 2019 ne pourrait avoir lieu, en-dehors d'un cas de force majeure, le concours de composition sera annulé et les droits d'inscription remboursés.
- Les organisateurs se réservent les droits de première diffusion à l'occasion du festival EUFONIA.

IX/ Accès au règlement

Un exemplaire du règlement peut être fourni en écrivant à l'adresse indiquée en pied de page et en joignant une enveloppe affranchie à votre adresse.

ANNEXE : texte à mettre en musique

Alphonse de LAMARTINE (1790-1869)

« Le Papillon »

Naître avec le printemps, mourir avec les roses,
Sur l'aile du zéphyr nager dans un ciel pur,
Balancé sur le sein des fleurs à peine écloses,
S'enivrer de parfums, de lumière et d'azur,
Secouant, jeune encor, la poudre de ses ailes,
S'envoler comme un souffle aux voûtes éternelles,
Voilà du papillon le destin enchanté!
Il ressemble au désir, qui jamais ne se pose,
Et sans se satisfaire, effleurant toute chose,
Retourne enfin au ciel chercher la volupté!



EUFONIA-BORDEAUX
CONCOURS DE COMPOSITION POUR CHŒUR

Fiche de renseignements (* : à renseigner impérativement)

Nom *:

Prénom *:

Date et lieu de naissance *:

Nationalité :

Adresse postale *:

Courriel *:

Téléphone fixe :

Téléphone mobile *:

Profession :

Diplômes obtenus:

Prix obtenus:

Certifié exact et sincère, le :

Signature :

Remarque : il vous est possible de joindre une biographie ainsi qu'une photo libre de droits.



EUFONIA-BORDEAUX
CONCOURS DE COMPOSITION POUR CHŒUR

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

déclare que l'œuvre présentée au concours EUFONIA 2019 n'a été ni publiée, ni créée et interprétée en public à ce jour et ne le sera pas avant la date du 10 octobre 2019.

Fait le :

Pour valoir ce que de droit,

Signature manuscrite :